



Durée de la formation ?

1 jour – soit 7 heures.

À qui s'adresse cette formation ?

Aux actuaires et directeurs techniques, risk managers, directeurs financiers et directeurs généraux des sociétés d'assurance et réassurance, institution de prévoyance, mutuelles, de l'audit et du conseil.

Pour obtenir quoi ?

Comprendre le nouveau positionnement de l'actuaire, placé au cœur du pilotage stratégique et de la gestion des risques. Analyser les évolutions des organismes assureurs et comprendre le rôle de la fonction actuarielle dans le cadre de Solvabilité II.

Quels objectifs pédagogiques ?

Veiller au respect des attendus réglementaires relevant de la fonction actuarielle : règles de gouvernance, de travaux à mener et points d'attention.

Accompagner les travaux de la fonction actuarielle dans les travaux de coordination et de validation du calcul des provisions techniques.

Gérer les interactions de la fonction actuarielle avec les autres processus de l'entreprise concourant à la gestion globale des risques.

Quelles méthodes mobilisées ?

Tout au long de la formation, apports théoriques seront enrichis d'exemples, de retours d'expérience et d'échanges avec le formateur et entre les participants.

Quels sont les prérequis ?

Connaissances de base en assurance.

Quelles modalités d'évaluation ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

Qui anime cette formation ?

Gildas ROBERT,

Diplômé de l'ISFA, membre certifié de l'Institut des Actuaires, Gildas Robert est titulaire du diplôme CERA délivré par la formation Expert ERM de l'Institut des Actuaires. Gildas accompagne Optimind dans sa croissance depuis 2004 à travers le déploiement des métiers de l'actuariat conseil et de la gestion des risques. Senior Partner, il accompagne les assureurs, institutions de prévoyance et mutuelles sur leurs problématiques actuarielles et leurs grands projets qu'ils soient liés à la réglementation, aux normes comptables et prudentielles ou à la stratégie.



La formation en pratique...

Quand et où ?

3 octobre 2022

9 h 00 - 12 h 00 et 14 h 00 - 17 h 30
Caritat, Paris 8^e

Combien ça coûte ?

1 250 € HT + TVA 20%, soit 1 500 € TTC.

Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Qu'allez-vous apprendre ?

Contexte et enjeux : Etat des lieux de la réforme Solvabilité II

- Le calendrier et les grands jalons
- Les éléments en attente de précision
- Etat d'avancement du marché et les grands enjeux pour les entreprises d'assurance

Présentation de la fonction actuarielle dans Solvabilité II

- Présentation des rôles et responsabilités
- Impacts et enjeux pour le marché français de l'assurance
- Les différentes organisations constatées sur le marché

La déclinaison opérationnelle cible

- Superviser le calcul des provisions techniques
- Apprécier la qualité des données
- Emettre un avis sur la politique de souscription et l'adéquation des dispositions prises en matière de réassurance
- Les autres responsabilités
- Quel lien avec les autres fonctions clés
- Le rapport actuariel

Les changements pour la profession actuarielle

- L'actuaire vecteur du changement : Assurer la veille réglementaire et la sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs à la culture du risque
- L'actuaire garant des modèles
- L'actuaire au cœur du pilotage des risques de l'entreprise d'assurance
- De nouveaux risques pour l'actuaire ?
- Des standards pour la profession ?

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

Qu'en disent les stagiaires ?

« Bon programme avec de l'interaction avec le formateur. Formateur qui maîtrise le sujet et qui le vulgarise bien. »

F.H., Actuaire certifiée – ACM

« Formateur très pédagogue et à l'écoute de toutes les questions même celles qui sont bas périmètre. Support très complet et plusieurs cas concrets présentés en séance. »

S.A.L., Actuaire certifiée – MATMUT

Cette formation est proposée en partenariat avec

